

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N° 010 /DC/R-EN/D-MK/C-MINDIF/CIPM- AG/2025 DU 28 MARS 2025, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Désignation des prestations	N° 010 /DC/R-EN/D-MK/C-MINDIF/CIPM- AG/2025, DU 28 MARS 2025, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Financement	Budget sur fonds propre de la Commune de Mindif, Exercice 2025
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	60 jours
Imputation budgétaire	222 100
Autorisation de dépense	
Coût prévisionnel	45 000 000 (Quarante-cinq millions de FCFA) TTC

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du Budget fonds propre de la Commune de Mindif, **Exercice 2025**, le Maire de la Commune de MINDIF, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la fourniture d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine à la COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la Lettre Commande comprennent :

La livraison d'un véhicule PICK – UP double cabine 4x4.

3 Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet du présent Demande de Cotation est de **deux mois (02) mois**.

4 Allotissement

Les prestation de la présente lettre commande est en seul lot unique :

5 Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA**.

6 Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

7 Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce¹² de Demande de Cotation, d'un montant de **900 000 (Neuf Cent mille francs) CFA.**, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres, ladite caution doit être accompagnée d'un reçu de versement dans le compte de la CDEC

9- Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 sur la ligne d'Imputation Budgétaire 222 100

10 Acquisition du Dossier de la Demande de Cotation

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de MINDIF au Service, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **72 000 FCFA mille (Soixante douze mille francs) CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de MINDIF.

11 Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de MINDIF auprès du Secrétaire Général TEL : 696 05 93 77 récépissé, au plus tard le **17/04/2025 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°010/DC/R-EN/D-MK/C-MDF/CIPM/2025, DU 25 /03/2025, fourniture d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine à la COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12 Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à la Commune de MINDIF auprès Secrétaire Général de la Commune TEL : 696 05 93 77 aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 29/04/2025 à 10 heures
-------------------------------------	---------------------------

13 Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MINDIF, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29/04/2025 à 11heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de la Commune de MINDIF

11 Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumission
2. La non-conformité d'une pièce administrative produite après 48h
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée
4. Annexer le reçu de versement au CDEC;

12 Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du secrétaire général de la Commune de MINDIF, Tél : 696 05 93 77.

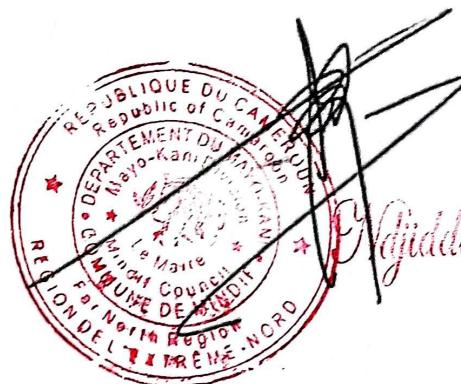
NB. :

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MINDIF, le 28 MAI 2025
Le Maire de la Commune de MINDIF,
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- PREFET MAYO KANI (pour information)
- DDMINMAP /M/K (pour information)
- ARMP /EN(pour publication au JDM)
- PRESIDENT/ CIPM MINDIF (pour publication)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour publication et mémoire).



Najidda Vagai